

Abidjan, le 07 MAI 2024

Monsieur le Directeur Général  
FRANCHISE CONSTRUCT'OR

ABIDJAN

N/Réf. : DG/DCET/DDI/YKN/KAbd-rmd/Rép.-Agrt N°

101589

**Objet** : Demande de renouvellement d'agrément  
pour fabrication de poteau en béton armé.

Monsieur le Directeur Général,

Faisant suite à vos requêtes de renouvellement d'agrément en date du 05 juillet 2023, et du 13 novembre 2023, pour la fabrication de poteaux en béton armé sur votre site situé dans la localité de Bodo, au PK 110 sur l'autoroute du nord, l'équipe de **CI-ENERGIES** en charge du contrôle qualité de ces poteaux en collaboration avec le Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), a effectué une mission de visite et d'essais de vos poteaux le 21 mars 2024.

Il ressort de cette mission, que les poteaux soumis aux essais présentent des résultats satisfaisants, conformément à la **Norme Française NF C67 - 200 de décembre 1981**, relative aux poteaux préfabriqués.

Par conséquent, nous vous accordons notre agrément pour une nouvelle période d'un (01) an renouvelable par tacite reconduction, sous réserve d'une demande de renouvellement formulée trois (03) mois avant la date d'expiration.

Cet agrément vous permet la fourniture des poteaux en béton armé, conformément aux prescriptions de la Norme Française NF C67-200 de décembre 1981, ainsi que des recommandations du Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP).

Toutefois, CI-ENERGIES se réserve le droit de procéder à la révision de cet agrément à tout moment.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, nos meilleures salutations.

Le Directeur Général



Noumory SIDIBÉ

P.J. : PV des essais effectués